

Image not found or type unknown



## CPH et société fragile financièrement

Par **manu92**, le **01/05/2024** à **10:53**

Bonjour,

J'ai déposé un dossier au CPH.

La société est en situation financière difficile et pourrait déposer le bilan.

Les actionnaires sont ils socialement responsables et devraient donc payer les sommes jugées ?

Est-il possible de demander un bureau de jugement très rapide ? Comment ?

Merci pour votre aide

Manu

Par **miyako**, le **05/05/2024** à **22:06**

Bonsoir,

Votre dossier CPH comporte quelles demandes ??

Cordialement